

Cette année, le Pôle Elevage Ardennes a mis en place un observatoire sur la pousse de l'herbe, avec la contribution des techniciens de GDA et d'Ardennes Conseil Elevage. Notre objectif, grâce aux mesures d'hauteurs d'herbe sur des parcelles de fauches est de vous indiquer les équivalences en tonnage/ha et la dynamique de pousse chaque semaine.

La dynamique de pousse peut vous aider à gérer votre pâturage en adaptant les surfaces par animal et /ou la quantité de fourrage à distribuer en complément.

Le tonnage ha vous aidera à choisir le bon compromis stade/volume/qualité pour vos fauches précoces.

Pour plus d'information, n'hésitez à contacter votre conseiller GDA ou ACE.

Secteur	Parcelles	Type/Observations	Fumure	Hauteur à l'herbomètre		Volume
Argonne	BRIQUENAY	Permanente, inondée jusque début avril	30 u N/ha début avril	Non mesurée		
	CHEHERY	Permanente, en côte, mal exposée	Fumier	Le 05/06 18,5 cm (+ 2)*	3,71 t MS	
Permanente, en côte, mal exposée		Fumier	Le 05/06 18 cm (+ 4)*	3,57 t MS		
Carignan - Sedan	LES DEUX VILLES	Permanente	15 t de fumier + 65 u N/ha mi-mars	Pâturée LES DEUX VILLES		
		Temporaire, mélange Ray-Grass/Trèfle, semé en juin 2017	200 kg de Kemistar début février (48 u N/ha)	Le 05/06 16 cm (+ 4)*	3 t MS (après ensilage)	
	OSNES	Permanente	Pas de ferti	Non mesurée (herbe couchée)		
		Permanente	40 u N/ha le 19/03	Non mesurée (herbe couchée)		
Nord-Ouest	AUVILLERS LES FORGES	Permanente	30 m3 de lisier au 15/02 + 70 u N le 15/03	Le 04/06 12 cm	1,9 t MS (après ensilage)	
	RENWEZ	Permanente	Fumier en sortie d'hiver + 40 u N /ha	Le 06/06 13 cm (+ 1,5)*	2,2 t MS (après ensilage)	
Charleville-Mézières	FAGNON	Permanente	30 m3 de lisier à l'automne + 60 N u/ha mi-mars	Le 06/05 10 cm (+2)*	1,37 t MS (après ensilage)	
	TOURNES	Temporaire, mélange RG/Trèfle	40 m3 de lisier en janvier + 60 N u /ha mi-mars	Ensilée 5 t MS/HA, premier tour de pâture fait après ensilage		
		Temporaire, RG pure	40 m3 de lisier + 60 u N	Non mesurée		
		Permanente	40 m3 de lisier + 60 u N	Le 06/06 11,5 cm (+1)*	1,79 t MS (après ensilage)	
	MAZERNY	Temporaire, mélange RG/Trèfle/Luzerne (4ème année)	10 t de fumier	Le 06/06 15 cm	2,75 t MS (après ensilage)	
		Permanente	Pas de ferti	Non mesurée		

Secteur	Parcelles	Type/Observations	Fumure	Hauteur à l'herbomètre		Volume
Thiérache	BLANCHEFO SSE	Temporaire	20 m3 de lisier à l'automne	Non mesurée		
	CHAUMONT-PORCIEN	Permanente	Solution	Pâturée		
	DOMMERY	Permanente	50 u/ha	Le 04/06 20 cm	> 4 t MS (après enruban- nage)	
	NEUFMAISON	Permanente	30 m3 de lisier /ha le 27/03 + 60 u N/ha semaine 15	Non mesurée (herbe couchée)		
	RUMMIGNY	Permanente	Fumier	Le 04/06 7 cm	0,55 t MS (après ensilage)	
	THIN LE MOUTIER	Permanente	50 u N/ha	Non mesurée		

* cm supplémentaire par rapport à la précédente mesure (environ 1 semaine)

Commentaires :

Depuis la semaine dernière nos mesures portent sur la reprise en végétation des parcelles fauchées, pour évaluer la dynamique de pousse dans la période charnière du mois de juin pendant laquelle l'influence des températures et de la pluviométrie est primordiale.

Les orages de ces derniers jours ont amenés de la pluie et de la chaleur sur l'ensemble du département, ce climat est propice au redémarrage de l'herbe après la fauche, on peut observer de bonnes repousses.

Sur les parcelles pâturées en pâturage tournant, la période est délicate, le stock d'herbe sur pied est souvent limitant du fait des retards de pousse après ensilage et de l'épiaison forte de certaines parcelles. La reprise de la pousse permettra un retour à la normale prochainement (l'idéal est bien sûr d'essayer de forcer les vaches à consommer au maximum l'herbe présente, même un peu plus dure ! si non quand c'est possible les faire manger juste après avoir fauché ces parcelles les plus avancées.



Alexandre VERMEULEN – 03 24 33 71 16

Chambre d'Agriculture des Ardennes